

31^e édition des semaines d'information sur la santé mentale

13 au 29 mars 2020

01 Thème 2020 : santé mentale et discriminations

02 Pourquoi les discriminations existent-elles ?

03 Les enjeux de la santé mentale en Guyane

Semaines d'information
sur la santé mentale

31^e
ÉDITION

13 AU 29 MARS 2020

SANTÉ MENTALE



et
DISCRIMINATIONS

WWW.SEMAINES-SANTE-MENTALE.FR



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL
l'agglô



31^{ème} édition des semaines d'information sur la santé mentale en Guyane – mars 2020

Semaines d'information
sur la santé mentale

31^{ème} ÉDITION DES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Du 13 au 29 mars 2020

Dans le cadre de la 31^{ème} édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale qui se déroulera partout en France du 16 au 29 mars 2020*, le Conseil Intercommunal de la Santé Mentale (CISM) vous convie à différents événements dont deux films-conférences-débats :

Créées en 1990, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale sont un événement annuel qui s'adresse au grand public, afin d'ouvrir le débat sur les questions de santé mentale.

Chaque année pendant deux semaines en mars, associations, citoyens et professionnels se mobilisent et organisent des manifestations d'information et de réflexion (ciné débat, conférence, théâtre, atelier découverte, concert, portes ouvertes etc...) dans toute la France.

C'est dans ce cadre que le CISM et ses partenaires, organisent deux rencontres « films-conférences-débats ». Il s'agira de relancer la réflexion sur la question de la santé mentale en Guyane en traitant de la thématique fixée au niveau national :

« Santé mentale et discriminations »

*(Guyane : 13 au 29 mars)



PROGRAMME

SANTÉ MENTALE ET DISCRIMINATIONS

13 AU 29 MARS 2020



Projection : «Loulou» Echanges avec le réalisateur Nathan Hofstetter

Vendredi 13 mars de 10h à 13h

Université de Guyane (Amphi A) Campus de Troubiran - Cayenne

Stands et animations :

Handicap psychique et insertion professionnelle

Discriminations et impacts sur le logement

Mythes et réalités sur la santé mentale

Offre de soins



Jeudi 26 mars de 18h à 20h30

Auditorium Edmard Lama, Hôtel de ville de Rémire Montjoly

Table ronde :

Insertion professionnelle, accès au logement et discrimination : quels sont les enjeux de l'inclusion sociale ?

Quelles sont les ressources disponibles sur le territoire de la CACL ?

samusocialGuyane



Portes ouvertes du GEM « un autre regard »

Mercredi 18 mars et mardi 24 mars de 10h à 16h

Locaux du GEM 36, avenue Gustave Charley - CAYENNE

Venez découvrir l'association, ses activités, ses valeurs

Présentation de la structure à 11h



Discriminations et orientation sexuelle

Mercredi 25 mars de 14h30 à 16h30

Maison des adolescents, 71 avenue de la Liberté - Cayenne

Quels sont les impacts sur la santé mentale ?

Sensibilisation pour l'inclusion des personnes quel que soient leurs orientations sentimentales, sexuelles et de genres.

Ateliers pour les 12-21 ans



Contact :
Johanna PAVIE
Coordinatrice du conseil inter-communal en santé mentale
Tél: 05 94 28 91 09 / 06 94 38 15 83
Mail : johanna.pavie@cacl-guyane.fr

01

Thème 2020 : Santé mentale et discriminations

Les discriminations sont les conséquences de mécanismes psychologiques, culturels et sociaux, appelés **stigmatisation**.

Elles peuvent se manifester par des pratiques diffuses, ancrées dans la société et dans le fonctionnement des institutions.

On les observe dans :

- ❁ certaines formes d'humour
- ❁ de tabou
- ❁ la ségrégation de populations
- ❁ la stigmatisation de certaines personnes, certains comportements ou certaines professions.

Juridiquement, les discriminations désignent des inégalités de traitement visant une personne ou un groupe, fondées sur l'un des critères définis par la loi, tels que l'origine, le genre, l'état de santé ou le handicap. Ces inégalités entraînent des préjudices dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi, de la justice ou dans l'accès à un bien ou un service comme la santé. Ces discriminations engendrent de la souffrance psychique et impactent la santé mentale des personnes touchées, allant parfois jusqu'au besoin de soin. Les personnes concernées par des troubles psychiques sont en première ligne face aux pratiques discriminatoires, en raison de leur état de santé (mentale) avéré ou présumé.

Les répercussions sont notables :

- ❁ sur l'accès et le maintien aux soins psychiques et somatiques : manque d'information, non remboursement des actes, retard d'accès aux soins et aux examens, voire refus de soins, etc.
- ❁ sur la vie sociale : chômage, difficultés de logement, marginalisation, harcèlement, etc. - sur l'équilibre psychique : baisse de l'estime de soi, auto-stigmatisation, culpabilité, stress, isolement, etc.

Les discriminations influent fortement sur le poids du tabou qui règne autour de la santé mentale. La honte engendrée retarde le diagnostic et éloigne les personnes du système de soin.

02

Pourquoi les discriminations existent-elles ?

3 mécanismes mènent à la discrimination :

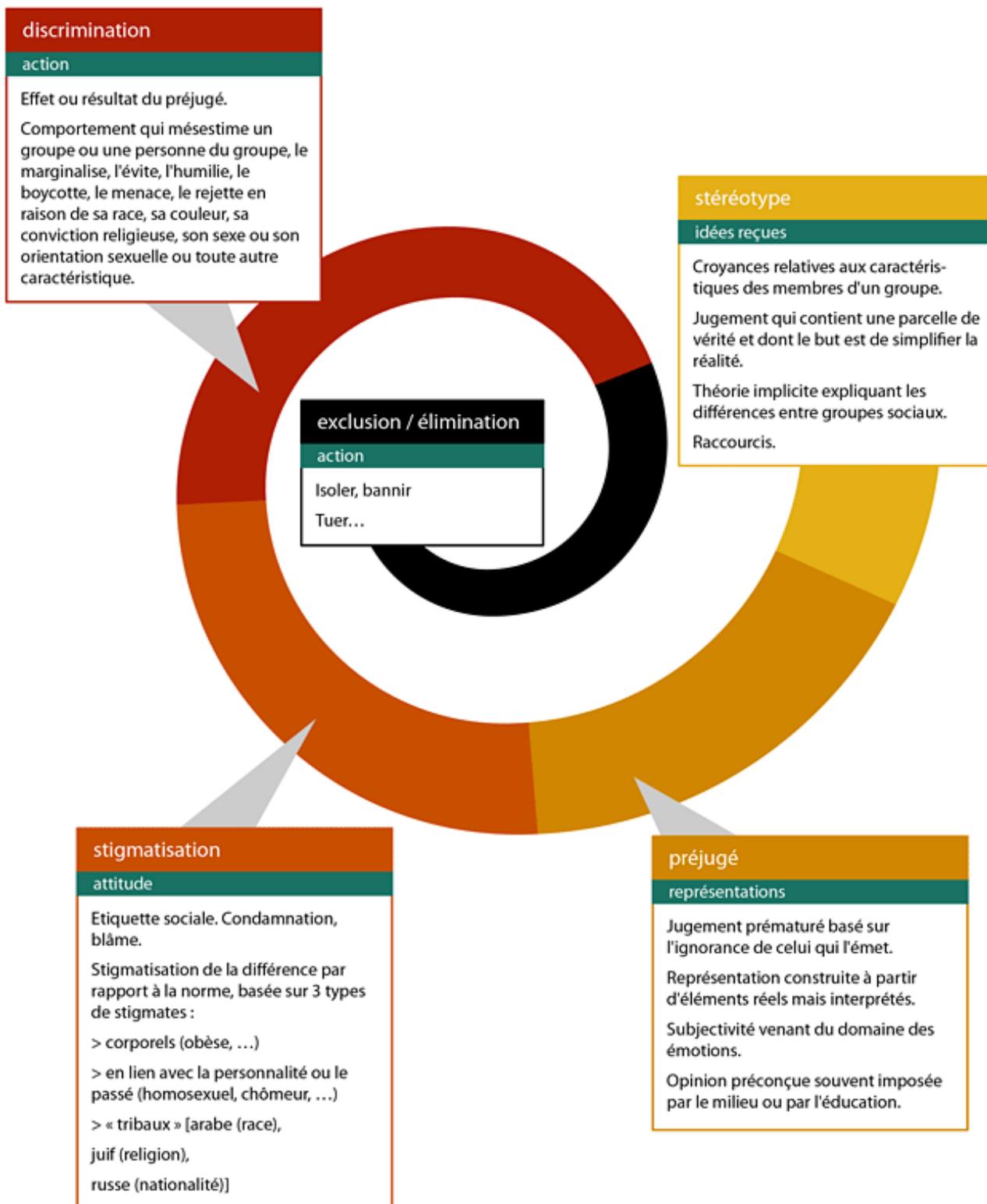
- 🔄 les stéréotypes
- 🔄 les préjugés
- 🔄 la stigmatisation

Le phénomène commence par l'apparition de généralités et de catégories, souvent de façon simplifiée. C'est là qu'interviennent les **stéréotypes** et les **préjugés**.

Puis, vient la **stigmatisation** qui vise à coller une étiquette négative ou infâmante. Ce procédé permet de créer des hiérarchies et de définir les groupes inférieurs.

Enfin, la **discrimination** : utiliser ces différences pour traiter de manière inégale les personnes appartenant à un groupe défini. La discrimination entraîne souvent l'exclusion, sous une forme ou une autre.

Ces mécanismes s'appellent la spirale de la discrimination, un phénomène entraînant un autre.



www.ciao.ch

03

Les enjeux de la santé mentale en Guyane

Depuis 2018, le parcours de vie « santé mentale » est défini comme étant un axe prioritaire des politiques de santé en Guyane par le Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS).

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé mentale comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité, elle est déterminée par une série de facteurs socioéconomiques, biologiques et environnementaux. ».

Ainsi, la psychiatrie n'est plus l'acteur unique du bien-être des populations.

Il est alors important d'investir dans le préventif afin d'éviter les prises en charge tardives.

En effet, les données actuelles montrent que les patients hospitalisés sous contraintes représentent plus d'un tiers des patients (38%). A contrario, la proportion d'hospitalisation libre était de près de 62% en 2016.

Mode d'hospitalisation en psychiatrie au CH de Cayenne – Année 2016	Nombre de patients	Taux	
		Guyane	France
Soins psychiatriques libres	508	61,8%	94.4%
Soins psychiatriques sur décision de représentation de l'état (SDRE)	45	5,5%	1.3%
Soins psychiatriques à la demande d'un tiers (SDDE)	269	32,7%	4.3%

Source : Drees – SAE - 2016

Les causes de ce phénomène sont multifactorielles. La disparité de l'offre de soins sur le territoire est un des facteurs identifiés. Le Centre Hospitalier de Cayenne est le seul établissement à assurer les hospitalisations sans consentement pour tout le territoire guyanais. Ce qui impacte négativement les prises en charge des patients éloignés de l'île de Cayenne et favorise des prises en charge tardives, dégradées et les suivis interrompus.

Par ailleurs, les discriminations retardent l'accès aux soins, favorisent les diagnostics tardifs et augmentent les effets des maladies mentales sur les personnes et la société.

Le développement d'actions de prévention et d'information constituent un enjeu majeur afin de favoriser une meilleure connaissance de la thématique et faciliter ainsi le repérage et les orientations précoces.

Pourquoi parler de santé mentale ?

La santé mentale est un domaine qui souffre encore d'une forte connotation négative. Les personnes concernées sont souvent stigmatisées ou ont peur de l'être. Cela renforce les tabous autour des troubles mentaux. Les préjugés ne doivent pas être sous-estimés, ils ont des conséquences importantes sur différentes dimensions :

- ❖ **conséquences sur un plan personnel** : baisse de l'estime de soi, sentiment de honte, de culpabilité, d'infériorité, stress, isolement → AUTOSTIGMATISATION
- ❖ **conséquences sociales** : exclusion du monde du travail, difficultés à obtenir un logement, pertes des droits civiques (pour les personnes sous tutelle ou curatelle), difficultés d'adaptation, marginalisation → DISCRIMINATION
- ❖ **conséquences sur les soins** : difficultés d'accès aux soins, abandons thérapeutiques, privations de liberté, manque d'information
- ❖ **conséquences sociétales** : exclusion de la vie publique, limitation à la participation à la vie sociale

GLOSSAIRE

ARS : Agence Régionale de Santé

CISM : Conseil Intercommunal en Santé Mentale

SISM : Semaines d'Informations sur la Santé Mentale

Unafam : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

Autostigmatisation : internaliser et appliquer à soi des stéréotypes négatifs concernant les troubles psychiques. Elle est retrouvée chez 41,7% des personnes avec schizophrénie et 21,7% des personnes avec troubles bipolaires. Elle est associée à une moindre adhésion aux soins, une diminution de l'estime de soi et du pouvoir d'agir, une perte d'espoir et une diminution de la qualité de vie.

CONTACT PRESSE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Johanna Pavie

Coordinatrice du conseil intercommunal en santé mentale (CISM)

Direction de l'Habitat, de l'Aménagement et de la Mobilité

Tél : 0594 28 91 09 // GSM : 0694 38 15 83

Mail : johanna.pavie@cacl-guyane.fr

Stévie Barthelemy

Chargée de communication

Direction de la communication

Tél : 0594 28 28 28 // GSM : 0694 40 45 04

Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr